

# DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Actualité

Date de publication : 05/10/2022

### **TVA - Procédure d'immatriculation à la TVA des entreprises non établies dans l'Union européenne et soumises à l'obligation de désignation d'un représentant fiscal**

---

**Série / Division :**

TVA - DECLA

**Texte :**

Des précisions sont apportées concernant les formalités relatives à l'attribution d'un numéro d'identification à la taxe sur la valeur ajoutée à une entreprise établie hors de l'Union européenne soumise à l'obligation de désignation d'un représentant fiscal.

**Actualité liée :**

[29/06/2022 : TVA - Introduction de critères pour l'accréditation des représentants fiscaux \(loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022, art. 30\)](#)

**Document lié :**

[BOI-TVA-DECLA-20-30-40-10](#) : TVA - Régimes d'imposition et obligations déclaratives et comptables - Obligations et formalités déclaratives - Obligations et formalités particulières - Assujettis non établis en France - Assujettis établis hors de l'Union européenne : la représentation fiscale

**Signataire du document lié :**

Matthieu Deconinck, sous-directeur de la fiscalité des transactions, fiscalité énergétique et environnementale